



Concept - Intelligence commune du territoire

PRÉSENTATION
PRESENTATIE
PRESENTATION

LE PROJET
HET PROJECT
THE PROJECT

TABLEAU DE BORD
DASHBOARD

RAPPORT FINAL
EINDRAPPORT
FINAL REPORT

PARTENAIRES
PARTNERS
PARTNERS

- ▶ Le but de la fiche
- ▶ Les caractéristiques d'une intelligence commune du territoire
 - Quelques définitions
 - A quoi pourrait-on reconnaître un groupe d'acteurs qui a développé une intelligence commune du territoire ?
 - Comment favoriser son développement ?
- ▶ Intérêt du concept pour le développement et la gestion concertée des espaces publics
 - Une intelligence commune des espaces publics comme territoires
 - Une intégration des groupes qui n'ont pas facilement la parole
 - Travailler sur un micro-territoire pour accéder progressivement à une vision micro-macro du territoire
- ▶ Sources

Contact : info@topozym.be

Le but de la fiche

A qui appartiennent les espaces publics ? Les visions contemporaines de la gouvernance



UGES



TOPOZYM, een project
gefinancierd door
TOPOZYM, un projet
financé par le
SPPPS



Site WEB développé sous
Website die werd
ontwikkeld met



s'accordent sur l'importance de développer chez les citoyens le sens des responsabilités à l'égard de ce qui nous est commun. En matière d'espaces publics, et en référence aux travaux d'H. Gardner sur les intelligences multiples, ce sens des responsabilités mis en actes pourrait témoigner d'une intelligence commune du territoire, dont cette fiche présente quelques caractéristiques.

Les caractéristiques d'une intelligence commune du territoire

Quelques définitions

De quoi parlons-nous ? Il convient en effet de préciser ce que nous entendons par intelligence, par territoire et par intelligence du territoire, à distinguer de la notion d'intelligence territoriale, très en vogue aujourd'hui, et également ce que nous entendons par intelligence commune.

► L'intelligence du territoire

La notion d'intelligence du territoire que nous allons tenter de préciser appartient au champ de la pédagogie, contrairement à la notion d'intelligence territoriale utilisée dans le champ de la gouvernance territoriale. Cette dernière, bien que polysémique dans ses définitions, se réfère en général à une méthode de gestion économique du territoire reposant sur la mise en réseau des acteurs, afin de collecter et traiter les informations d'une manière plus pertinente.

Ici, il s'agit de l'intelligence au sens où H. Gardner l'entend (voir : [Concept - Intelligences multiples](#)), à savoir la capacité à résoudre des problèmes ou à produire des biens, de différentes natures, ayant une valeur dans un contexte culturel ou collectif précis.

Le contexte culturel et collectif qui nous occupe, ce sont les espaces public, considérés comme une partie de territoire.

L'intelligence du territoire pourrait donc être définie comme la capacité à résoudre des problèmes qui se posent sur un territoire donné, ou la capacité à aménager et gérer un territoire donné d'une manière qui soit reconnue comme valable par les personnes concernées, ou encore comme la capacité à développer des projets sur ce territoire.

► La notion de territoire

La notion de territoire, polysémique également, est considérée ici dans un quadruple sens :

- le territoire comme espace économique utilisé pour satisfaire des besoins ou des

aspirations : une portion d'espace que des personnes se sont appropriées, de manière individuelle ou en groupe (groupes institutionnalisés ou non) pour l'habiter, l'exploiter, le baliser, échanger et communiquer à travers lui ;

- le territoire comme espace perçu, représentation mentale d'un espace que des personnes considèrent comme tel, ayant une haute valeur affective, symbolique et identitaire ; dimension largement inconsciente pour chacun, sauf quand le territoire est menacé, modifié ou détruit.
- le territoire en tant qu'espace existentiel, dont les composantes et la structure jouent un rôle diffus mais déterminant sur une façon d'être au monde, à soi et aux autres, sur la manière de se comporter dans l'espace et de se situer dans le temps.
- le territoire comme espace patrimonialisé, espace de projets communs, au service d'un "Pour Nous Tous", comme le propose Hervé Brédif (2004, p. 765) : "Par territoire, il convient d'entendre une portion d'espace terrestre investie et patrimonialisée par un groupe humain, les différents membres de ce groupe ayant conscience de partager ensemble une communauté de destin et de projet en rapport avec cet espace et ses grandes qualités".

Voir : [Concept - Intelligence citoyennes](#)

► Une intelligence commune du territoire

Contrairement aux formes d'intelligence définies jusqu'ici par H. Gardner , il s'agirait ici d'une intelligence commune. Une intelligence commune du territoire correspondrait à une manière d'y vivre et d'en vivre qui serait spécifiquement liée au fait de ressentir-penser-agir-communiquer en groupe, ses membres possédant des habiletés émergentes qu'aucun acteur ou groupe d'acteur n'aurait pu acquérir isolément.

A quoi pourrait-on reconnaître un groupe d'acteurs qui a développé une intelligence commune du territoire ?

Les indices pour la reconnaître :

- **Communauté d'apprentissage** (désir et capacité d'ouverture et de dialogue avec des personnes ayant des points de vue différents pour acquérir ensemble de nouvelles compétences)
- **Soutien politique** (existence d'instances de concertation)
- **Confiance dans la participation**
- **Désir de participer, motivation et mobilisation à long terme**
- **Changement de statuts** (transformation des rapports de force)
- **Plaisir, reconnaissance et connivence entre tous** (avec le souci, l'accueil et l'intégration des "gens silencieux")
- **Connaissances concrètes mutualisées des lieux et des gens**
- **Micro-macro acteurs** (capacité de chacun de se comporter à la fois comme micro et

comme macro-acteur)

- ▶ Référentiel-qualité commun
- ▶ Collaboration, coopération
- ▶ Réseau solidaire
- ▶ Distance critique partagée et éthique commune
- ▶ Vision commune
- ▶ Evaluation permanente, cohérence, coordination
- ▶ Inventivité et transversalité
- ▶ Ouverture à l'innovation (passer d'une logique de routine à une logique de projet)
- ▶ Acceptance (adhésion aux décisions prises)
- ▶ Internalisation du processus (compréhension de ses tenants et aboutissants et adhésion)

Examinons plus en détail ces indicateurs.

▶ Communauté d'apprentissage

Les acteurs ont acquis une certaine intelligence commune du territoire lorsqu'ils acceptent d'apprendre des autres à propos du territoire ou de la manière de le gérer, parce qu'ils savent par expérience qu'aucun d'entre eux, aucune institution ne peut, isolément, prétendre être en mesure d'identifier l'ensemble des qualités d'un territoire ou identifier les problèmes qui s'y posent.

Ils ont compris par l'expérience que la caractérisation des problèmes avait une valeur relative que selon le point de vue des différents acteurs, les problèmes ne sont pas les mêmes, ou pas perçus avec la même acuité. Mais ils ont pu constater en même temps que la caractérisation des problèmes est souvent restreinte et que le croisement des regards fait en général apparaître une problématique territoriale commune que chacune ne percevait pas ou mal, et qui permet de bâtir un socle commun pour travailler ensemble.

Ils sont aussi capables de remises en question à différents niveaux, par la pratique d'un dialogue interculturel fécond.

▶ Soutien politique

Les responsables politiques ont le souci et savent comment impliquer dans la durée des acteurs aux intérêts immédiats distincts vers un dessein commun partagé et global (decision framing - préparer la décision -, par opposition à decision making - prendre des décisions). Cela implique de créer des lieux de concertation, où les différents protagonistes puissent se réunir, échanger et négocier, des instances destinées à aider les différents acteurs à reconnaître leurs intérêts communs et à chercher concrètement à tirer profit des possibles jeux à somme positive. L'engagement d'un intervenant extérieur (FICHE Contrat d'intervention) est le gage d'un travail dégagé des pressions politiques ou autres.

► Confiance dans la participation

Quand on les rencontre, les habitants du territoire donnent non seulement le sentiment de ne pas avoir peur de faire part de leur point de vue aux autorités locales, mais en plus, ils savent où, quand et comment ils peuvent le faire : ils connaissent les outils à leur disposition (les "petites institutions") et ont confiance dans le fait que leur parole sera prise en compte.

► Désir de participer, motivation et mobilisation à long terme

Quand on les rencontre, un grand nombre de personnes du territoire (habitants, travailleurs, utilisateurs réguliers) manifestent une motivation (Lien vers Fiche motivation) à son égard, se sentent concernés par son devenir et sont désireux de s'impliquer concrètement et à long terme, à des degrés divers, ou au moins se tiennent au courant de ce qui se passe. Les fonctionnaires viennent en appui de cette mobilisation et assurent la continuité de mandats en mandats.

► Changement de statuts

Pour construire une communauté d'apprentissage, le groupe reconnaît l'importance de rompre avec un système fondé sur une coupure entre ceux qui pensent et ceux qui exécutent, entre acteurs (qui décident) et usagers, entre experts scientifiques et experts de terrain, entre "méchants responsables" et "bons citoyens", entre meneurs et suiveurs, entre commanditaire et prestataire de service, etc... Conscient de la difficulté pour chacun de sortir de ses rails, le groupe veille à mettre en place des dispositifs de travail et de communication (lien vers FICHE SYNCHRO) qui aide chacun à changer de posture de manière à favoriser écoute et collaboration dans la transparence. Cette capacité de remettre en question son statut est liée à l'émancipation sociale de chacun (rupture des relations d'allégeance de certains bureaux d'étude par rapport aux commanditaires, par exemple, ou vice versa ; résistance aux pressions de tout ordre, indépendance d'esprit), ainsi qu'à l'émancipation du groupe en tant que tel vis-à-vis des acteurs n'en faisant pas partie.

► Plaisir, reconnaissance et connivence entre tous

Un groupe d'acteurs qui a construit une intelligence commune du territoire est uni sur le plan affectif : les personnes ont du plaisir à se retrouver et à oeuvrer ensemble, elles se reconnaissent mutuellement comme "interlocuteurs valables". "Les questions qui tiennent vraiment à coeur, les inquiétudes secrètes et les convictions profondes ne se dévoilent pas immédiatement ; (il faut pour cela) que le plaisir de la réflexion partagée se soit installé, qu'une certaine connivence soit apparue, qu'un climat de reconnaissance mutuelle existe" (Brédif, 2004, p. 751).

En outre, le groupe manifeste un réel souci d'accueil et d'intégration des gens habituellement "silencieux" : "Il faut commencer tout projet par une réflexion sur les relations entre acteurs et projet. Cela permet d'identifier les acteurs qui se trouvent en général en marge du processus. Pour faire participer ceux-ci, il faut développer des méthodes spécifiques dépendantes du groupe avec qui on travaille." (D. Wildemeersch, Séminaire international Topozym, 2008).

"On peut leur donner le pouvoir de s'exprimer, mais un pouvoir ne se prend pas, il se construit. Il faut 1) créer les conditions pour s'exprimer ; 2) offrir des moyens de s'exprimer ; 3) assurer que ce qui s'exprime puisse être entendu et pris en compte par ceux qui ont le pouvoir de décision." (Y. Michelin, Séminaire international Topozym, 2008).

► **Connaissances concrètes mutualisées des lieux et des gens**

Ces personnes témoignent d'une connaissance approfondie et d'une bonne compréhension du territoire et de son évolution, dans toutes ses dimensions. Ces personnes ont construit ces connaissances ensemble (lien vers FICHE Communauté d'apprentissage), disposant ainsi d'un vocabulaire commun pour dire le territoire. Cette connaissance est ancrée concrètement, à savoir articulée avec une bonne connaissances des lieux et des personnes. Ces références cognitives communes leur permettent de rapidement se comprendre.

► **Micro-macro acteurs**

Le groupe considère qu'il est important de constituer un groupe d'acteurs (lien FICHE ACTEURS) qui travaillent à des échelles différentes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire.

Selon H. Ollagnon, les acteurs (acteurs locaux/acteurs globaux, ou micro-acteurs/macro-acteurs) sont capables d'être à la fois micro et macro-acteurs : "Il faut savoir être micro et macro-acteur, c'est-à-dire réfléchir sur deux échelles. En premier lieu, il faut se demander en quoi on est un expert sur la thématique traitée. Ensuite, il faut savoir réfléchir à la problématique liée à cette thématique dans le cadre de notre vie personnelle. Par exemple, dans le cas d'un problème de mobilité :

- En quoi suis-je expert de la mobilité dans ma ville ?
 - Qu'ai-je à dire personnellement sur l'installation du tramway dans ma rue ?"
- (Séminaire international Topozym, 2008).

Cette aptitude est manifeste lorsque les acteurs locaux ont une bonne connaissance des problèmes qui se posent à l'échelle d'organisation et de responsabilité supérieure et se sentent investis d'un rôle en la matière, tandis que les acteurs à une échelle supérieure ne se cantonnent pas dans des réflexions et des propositions abstraites et théoriques, déconnectées du terrain. Ayant cette conscience de la dimension fractale des problématiques, ces acteurs sont capables de "gérer ensemble et de manière synergique

les différentes qualités d'un territoire, celles-ci se confortant mutuellement plus qu'elles ne se nuisent,(...) à toutes les échelles territoriales, du local au global" (Brédif, 2004, p. 590).

► **Référentiel-qualité commun**

Chacune de ces personnes est capable de se distancier de son propre point de vue pour dresser un portrait global et nuancé des grandes qualités du territoire, en pouvant indiquer dans quelle mesure elles sont reliées entre elles et quels acteurs soutiennent quelles qualités, et en hiérarchisant éventuellement les qualités selon l'intensité de l'intérêt qui leur est porté.

► **Collaboration, coopération**

Le groupe témoigne, sur base d'une mise en patrimoine commun des qualités du territoire, d'une capacité à travailler ensemble, notamment pour mener un diagnostic partagé (légitimé par chacun et largement validé), pour dégager des problématiques territoriales transversales et des enjeux à long terme. Partant des exigences-qualité et des objectifs-qualité, et à partir du relevé des offres et des demandes au regard de ces qualités, le groupe est en mesure de faire des propositions d'actions sur base d'un outil de pilotage stratégique du territoire, permettant de recadrer les problèmes initialement perçus.

► **Réseau solidaire**

Les acteurs du territoire, internes et externes, se connaissent bien et sont étroitement reliés entre eux par des liens de solidarité plutôt que des liens de concurrence ou d'antagonisme. Grâce au réseau, ils sont sortis de leur sentiment d'isolement à défendre les qualités du territoire qui leur sont chères, et sentent qu'ensemble, ils sont plus forts.

► **Distance critique partagée et éthique commune**

Au-delà du "quoi" et du "comment", le fait que les acteurs se posent la question du "pourquoi" témoigne d'une posture critique dont la visée est l'émancipation collective, l'équité, la justice sociale et l'écojustice (Bowers, 2001) : Qui décide quoi sur le territoire ? Au nom de qui ? En référence à quelle idéologie ? Pourquoi ?

Cette dimension inclut une auto-réflexivité du groupe, qui est capable d'émancipation par rapport aux savoirs scientifiques comme par rapport aux savoirs endogènes, comme par rapport aux postures de chacun : Qui sommes-nous pour définir un projet de territoire ? Quelle est notre légitimité ? Quels sont nos cadres de référence explicites et implicites ?

Le groupe d'acteurs manifeste ainsi de la construction progressive d'une identité politique commune, en explicitant ses représentations du pouvoir et en s'interrogeant sur la place qu'il pense avoir/pouvoir occuper dans la gestion du territoire.

Cette compétence est indissociable d'une compétence éthique, qui interroge le système

de valeurs et qui cherche une cohérence entre l'être et l'agir.

► Vision commune

Le groupe d'acteurs prend le temps de vérifier dès le départ l'existence d'un possible espace d'intérêt commun, a contrario d'une recherche d'un hypothétique, voire dangereux intérêt général (A. Storme, Séminaire international Topozym, 2008), ou une recherche d'un hypothétique et utopique consensus ("on peut se mettre d'accord sur le désaccord des points de vue" - D. Burnotte, Séminaire international Topozym, 2008). "À défaut, il n'existe pas de socle commun aux acteurs, sur lequel construire un projet plus large. Cela suppose de prendre le temps d'écouter les acteurs, afin de s'assurer de la réalité de cet espace d'accord, d'en préciser et d'en mesurer l'intensité, d'examiner en fait ce qui fait « patrimoine commun »" (Brédif, 2004, p. 753). Le groupe d'acteurs est alors en mesure de transformer un projet particulier en dessein de territoire, à coélaborer une vision commune du territoire, qui ouvre sur des horizons et des perspectives d'un ordre supérieur à ce que chacun apporte directement, et est capable de décrire le futur désiré en des termes précis.

► Evaluation permanente, cohérence, coordination

Le groupe d'acteurs chargé de réaliser les actions est capable d'opérationnaliser la vision commune en gardant le contact avec un maximum d'acteurs concernés durant les phases d'élaboration des axes stratégiques et du plan d'action, ainsi que durant la phase de pilotage et de suivi des actions, permettant une évaluation permanente de la pertinence des actions, assurant une cohérence globale et une bonne coordination entre les acteurs ; pour ce faire, il témoigne d'une grande créativité pour inventer et mettre en place les "petites institutions" originales nécessaires à la diffusion de l'information, à la concertation et à la prise de décision.

► Ouverture à l'innovation

Les responsables politiques, les responsables de grandes institutions et les fonctionnaires manifestent une grande ouverture aux opportunités et à l'idée qu'il existe des marges de gain et des leviers de changement possible, ils ont conscience des limites de leur point de vue et ont confiance dans le processus de concertation, voire de cogestion avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Ce faisant, ces "nouveaux" responsables et gestionnaires se distinguent des élus ou des grandes institutions qui "considèrent que les qualités du territoire auxquelles ils accordent de l'importance sont de facto très légitimes et très importantes, sinon fondamentales, c'est-à-dire prioritaires et exclusives" (Brédif, 2004, p. 584), et qui se crispent lorsqu'ils constatent que leurs décisions sont contestées.

Cet esprit d'ouverture caractérise l'ensemble des acteurs dotés d'une intelligence commune du territoire : ils sont capables de partir sans a priori des besoins et des

attentes de chacun, des préoccupations, des projets et des rêves des acteurs pour se demander à quelles conditions ils sont susceptibles de « tenir ensemble », de s'épauler plutôt que de se contrarier mutuellement.

► Inventivité et transversalité

Le savoir-faire pour construire un accord concerté "participe d'une autre essence que celle nécessaire à la réalisation d'un diagnostic territorial classique ou d'un travail sur les « jeux d'acteurs ». Il s'agit de chercher à faire tenir ensemble des projets, des considérations, des écologies différentes d'acteurs et d'actants, des menaces et des rêves. Requérant une véritable démarche de composition, cet objectif mobilise des formes de compétences et d'intuitions spécifiques. Il oblige à prendre des risques, à proposer des formulations nouvelles, à faire des regroupements et des rapprochements inusités et demande moins une technique ou une méthode rigoureuse qu'il ne fait appel à la création" (Brédif, 2004, p. 733).

Ainsi, l'intelligence commune d'un territoire se repère-t-elle, au travers d'un cahier des charges, à la capacité des services communaux, des bureaux d'étude et des entreprises, des politiciens et des acteurs de la société civile, à collaborer de manière transversale, à décroisonner leur vision et leur domaine d'intervention. Elle se mesure également à la capacité qu'ont les pouvoirs publics de ne pas s'enfermer dans des routines mais au contraire, d'imaginer des procédures plus adaptées aux processus de participation : passer d'une logique de routine à une logique de projet.

► Acceptance

Les acteurs concernés, dont une large part de la population (et notamment les usagers minoritaires, "sans voix", ou dits "faibles"), adhère aux décisions, ou au moins comprennent les motifs qui légitiment les décisions qui sont prises concernant l'aménagement et la gestion du territoire, témoignant par là de l'adéquation de ces dernières avec le terrain. Le groupe d'acteurs est capable de d'intégrer des manifestations de résistance à un projet pour en arriver progressivement, via la concertation et la coélaboration, à l'acceptation par le plus grand nombre, puis à l'acceptance (adhésion aux valeurs qui sous-tendent un projet - passer du NIMBY - Not in my backyard au WIMBY - Welcome in my backyard).

► Internalisation du processus

Les acteurs impliqués dans un processus de participation en connaissent et en comprennent non seulement les résultats, mais aussi les tenants et les aboutissants.

Ils savent que "pour que les gens participent, il doivent avoir du temps ; il faut donc leur permettre d'en dégager. Il y a donc des contraintes de temps, de moyens, de besoins et de confiance dont ils faut tenir compte" (J. Vaes, Séminaire international Topozym, 2008).

Ils comprennent le sens constructiviste de la démarche globale et y adhèrent. Ils savent par exemple pourquoi il est plus important de travailler à partir des représentations du territoire de chacun pour construire ensemble de nouveaux savoirs, plutôt que de partir de savoirs "savants" élaborés par des experts scientifiques. Ils savent aussi que l'arbre peut cacher la forêt, que le symptôme ne doit pas être confondu avec le problème, et qu'il faut éviter la précipitation à trouver des solutions rapides à un problème avant d'en avoir fait le tour avec tous les acteurs concernés ; que la solution passe parfois par une remise en cause du fonctionnement du système. Ils savent aussi par l'expérience que la relativité des problèmes qui se posent apparemment sur un territoire est rarement perçue comme telle, chacun étant persuadé que ses problèmes crèvent l'écran aux yeux de tous, et qu'il faut souvent une intervention volontariste, facilitée par un tiers (un "éco-diplomate"), pour y arriver.

Comment favoriser son développement ?

A l'instar de toute intelligence, il est évident que le développement d'une intelligence commune du territoire n'ira pas de soi, d'autant qu'elle ne fait pas à proprement parler des intelligences développées traditionnellement en famille ou à l'école. Elle se développera si quelqu'un en stimule l'émergence. Les caractéristiques énoncées supra peuvent être considérées comme des finalités pour donner du sens à un dispositif d'apprentissage et le baliser en imaginant une progression adaptée à chaque groupe d'acteur, sur base d'un classement des habiletés cognitives et sociales à développer par ordre croissant de complexité et de difficulté.

► La formation des élus et du personnel administratif, pour qu'ils puissent soutenir et offrir un cadre institutionnel propice à l'émergence, au développement et à l'entretien d'une intelligence commune du territoire, dès la phase d'initialisation d'un projet ou en préalable à celle-ci, dans l'esprit d'une cogestion plutôt que d'une administration du territoire. Pour qu'ils puissent aussi se dégager des contraintes liées aux autres acteurs, aux limites de leurs capacités d'intervention, aux instruments et aux gouvernements et lois auxquels ils sont soumis, en découvrant des pratiques originales et réussies qui s'en démarquent.

► Le recours aux services d'un "éco-diplomate", pour reprendre la dénomination proposée par H. Brédif, dont le rôle sera de "pousser les gens à s'ouvrir d'une part en tant qu'individus pour former un groupe, mais également en tant que groupe vers d'autres groupes, territoires etc." (J. Vaes, asbl Périphéria, Séminaire international Topozym, 2008) ; d'aider les acteurs à établir ensemble un référentiel-qualité, à voir ce qui les relie, ce qu'ils ont en commun, pour imaginer un véritable dessein de territoire dans une vision "service public" qui galvaniserait les actions et les projets des uns et des autres en leur donnant un sens plus considérable et une portée plus générale.

Intérêt du concept pour le développement et la gestion concertée des espaces publics

Une intelligence commune des espaces publics comme territoires

Pour que les espaces publics ne soient pas les espaces de personne, il faudrait qu'ils accèdent au statut de territoire, au sens entendu supra, ce qui est loin d'être gagné.

Pourtant, ce sont bien des territoires dans tous les sens du terme :

- Lieux de cheminements, itinéraires quotidiens plus ou moins réguliers, lieux de passage.
- Lieux de rendez-vous, lieux d'attente plus ou moins longue.
- Lieux où s'exerce une activité particulière (promenade, achats au marché, manifestations, spectacle, sport, compétition).
- Lieu de résidence pour les sans-logis.
- Lieux-paysages qui constituent notre environnement quotidien, et à ce titre, contribuent à nous apaiser ou à nous stresser, à nous réjouir ou à nous attrister, à nous faciliter la vie ou à la compliquer,...
- Lieux d'ancrage subliminal pour tout un chacun d'une certaine vision du "bien commun", de la notion de "service public".

Nous pourrions avancer que c'est au niveau de la perception de ces espaces publics en tant que "patrimoine" que tout se joue, en relation avec l'ancrage sentimental dont ils sont potentiellement l'objet. Or, il y a tout lieu de penser que le sentiment d'appartenance à un espace public donné est très fluctuant, selon les lieux et les personnes, voire absent. "Nous fonctionnons trop selon le principe : "Ce qui est à moi n'est pas à toi." Or, l'ambiance de la ville est quelque chose de public, issue des décisions individuelles. Il faut donc réussir à imbriquer 3 types de patrimoine : privé, public et commun. Il y a alors "transappropriation". Mais celle-ci reste difficile à appréhender à cause de notre fonctionnement par tiroir et non systémique."(H. Ollagnon, Séminaire international Topozym, 2008).

Dès lors, le développement d'une intelligence commune des espaces publics commence sans doute par une étape qui leur donne naissance sur le plan symbolique. Le fait de se réunir pour en parler est une manière de les faire exister aux yeux de chacun et leur donne une valeur. Une intégration des groupes qui n'ont pas facilement la parole. Ensuite, il conviendrait de prendre conscience que les espaces publics représentent des territoires qui ne peuvent être intégralement gérés à l'échelle de la responsabilité d'individus, non plus qu'à l'échelle de la responsabilité de tel ou tel organe collectif. Or, en la matière, "l'orientation est (souvent) déjà fixée à partir d'un consensus imposé par le politique ou

par les classes moyennes. Il est intéressant de se réunir, de regrouper les intérêts et de tenir compte de tous les intérêts dans les aménagements d'espaces publics et d'apporter un intérêt particulier aux groupes qui n'ont pas la parole. On constate souvent que cette question n'est pas posée et qu'elle implique un changement dans l'esprit des politiciens" (A. Storme, Séminaire international Topozym, 2008).

Travailler sur un micro-territoire pour accéder progressivement à une vision micro-macro du territoire

Le travail sur un espace public donné, micro-territoire de facto commun, peut constituer l'amorce intéressante d'un travail sur un territoire à une échelle plus vaste, amenant progressivement les acteurs à entrer dans une perspective micro-macro, à définir un projet à l'échelle communale, puis un véritable dessein, aux échelles temporelles et spatiales plus vastes encore.

Sources

- Le projet IntelliTerWal, documents édités par l'Institut Jules Destrée, disponibles sur le site <http://www.intelliterwal.net/Projet-IntelliTerWal.htm>.
- BREDIF H., 2004. Le vivant, les hommes et le territoire - Essai de biogéopolitique. Thèse pour l'obtention du doctorat, sous la dir. de P. Arnould et d'H. Ollagnon. Institut National Agronomique/ ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.
- OLLAGNON, H., 1989. Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels : approche intégrée de la gestion du milieu rural, in Actes du colloque « Gérer la nature ? », Région wallonne.
- OLLAGNON, H., 1996. Audit patrimonial. Evaluation du projet pilote de gestion communale de la biodiversité en Wallonie (PCDN) - Synthèse du rapport d'intégration micro-macrosystémique, Institut National Agronomique de Paris-Grignon.
- OLLAGNON, H., 2003. Stratégies pour une gestion patrimoniale de la biodiversité, Bulletin de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Biologie, n° 73-suppl.
- Compte-rendu du Workshop du 23 octobre 2008 qui s'est déroulé à Bruxelles, dans le cadre de la recherche TOPOZYM.
- Séminaire international du 25 novembre 2008.

Pour citer cet article : Partoune C. (IEP), « Intelligence commune du territoire », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et

une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la
Politique scientifique fédérale, partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG), Institut
d'Eco-pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 40, mis en ligne le 31
janvier 2009, consulté le ...
URL : http://www.topozym.be/spip/article.php3?id_article=40

>>> [TABLE DES MATIÈRES](#) <<<

"TABLEAU DE BORD - PARTICIPATION ET ESPACES PUBLICS"

